



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 20 janvier 2023

Présents : Jean-Luc, Jean, Charles, Sébastien, Fred, Jean-Pascal, Dominique, Jean-Pierre, Pierre, Guy, Nicolas, Hubert, Philippe Robin

Excusé : Richard, Pascal

1. Situation financière

compte courant : 6.630,91 €

compte sur livret : 15.170,66 €

comptes pilotes : 6.504,37 € (44 membres en positif pour 7.924,74 €, 9 membres à 0, 12 membres entre 0 et -150 € pour - 1052,17 € et 2 membres en négatif pour plus de - 150 € pour - 368,20 €.

TOTAL : 15.297,20 €

Nos disponibilités et le résultat déficitaire qui sera présenté pour l'année 2022 sont à mettre en relation avec les dépenses liées aux avaries des appareils qui ont entraîné des dépenses de maintenance importantes mais aussi une baisse des recettes du fait de la baisse du nombre d'heures effectuées en particulier en raison de l'indisponibilité de l'Océanair pendant quasiment 3 mois. D'autre part, nous allons dépasser de 8.000 euros environ le budget prévisionnel que nous avons estimé au départ du projet de construction du Savannah qui va finalement nous revenir à 63.000 euros.

Notre situation n'est pas problématique dès lors qu'une fois le Savannah sera en état de vol, nous pourrons vendre l'Ikarus. Mais nous devons être vigilants.

Rem :

- Les comptes 2022 font apparaître un déficit de la caisse « bar » de 200 euros environ. Il est rappelé que « quand on consomme, on paye ! ». Ceci dit, ce déficit s'explique aussi par la consommation des apéritifs offerts aux participants de l'atelier Savannah deux fois par semaine dont la gratuité n'est pas remise en cause au regard de l'engagement associatif des bénéficiaires.
- Les repas servis lors des conseils d'administration et des temps de convivialité ouverts à tous à la suite des réunions de bureau ont un prix de revient moyen supérieur à la participation demandée. Il est décidé d'aligner cette participation sur celle des repas de l'atelier Savannah, soit désormais 6,50 euros/pers.

- L'intervention de Jean-Luc et Fred associée à celle du président du club de Cholet auprès de Maxime Oger ont enfin permis qu'il rembourse à l'aéroclub du Bocage la somme de 693 euros qu'il a admis nous devoir au titre de la prise en charge financière de sa formation d'instructeur.

Prêt CIC : reste à rembourser 5.038,14 € en 21 mensualités de 255,83 € jusqu'au 15.9.2024

Prêt kit ULM : reste à rembourser 17.506,56 € en 56 mensualités de 305,43 € jusqu'au 02.12.2027

HdV depuis le 1^{er} janvier 2022 :

Océanair : 2 h 215' dont 1 h 58' en double et 0 h 17' en simple

ULM : 7 h 39' dont 6 h 41' en double et 0 h 58' en simple

Le nombre d'heures de vol est en forte diminution par rapport à l'an passé (en 2022 à la même période, 7 h 28' heures pour l'Océanair et 11 h 27' pour l'Ikarus). Ceci s'explique par la météo défavorable de ce début d'année. Il est essentiel que dès que les conditions s'amélioreront les vols reprennent intensément !

1. Entretien avion et ULM

AVION OCÉANAIR TC160, F-PSEA

- RAS.

ULM IKARUS C42, 08KZ

- RAS.

ATELIER SAVANNAH

- La phase actuelle est celle de la peinture. Il ne reste plus que la peinture de la cellule prévue sous 3 semaines.
- Richard accepte la responsabilité des démarches relatives à l'immatriculation du Savannah. Ces démarches ne pourront débuter qu'une fois la construction totalement achevée puisqu'il faut fournir la fiche de pesée de l'appareil.

2. L'école de pilotage

Actuellement, Jean-Pascal instruit 5 élèves et assure la remise en vol d'un ancien pilote.

Fred a 10 élèves dont 7 sont assidus à leur formation. Il a également prochainement un vol d'initiation et une nouvelle élève arrivera en juin (la féminisation de notre aéroclub est en marche...).

3. Nouveaux codes

3 nouveaux codes seront créés pour le digicode de la porte d'entrée du house-club, pour le coffre-fort, et pour l'alarme des hangars avion.

Jean-Luc les communiquera par mail aux seuls membres ayant bien renouvelé leur adhésion et réglé leur cotisation à l'aéroclub pour 2023.

4. Le nouveau site web du club

La mise en œuvre du nouveau site web du club se poursuit. De nouveau, un grand merci à Philippe et Hubert pour tout le temps passé et pour leurs compétences. Quelques « réglages » sont encore en cours. Patience on s'approche de l'excellent résultat final !

Le nouveau site comprendra un « trombinoscope » qui remplacera opportunément le tableau « photomaton » qui vieillit dans le bureau. Merci à tous les membres d'envoyer une photo en format numérique à Hubert (hub8556@hotmail.fr) pour le réaliser.

5. La journée crêpes

La journée crêpes est fixée au samedi 18 février. Fred et Jean-Pascal diffusent aux clubs. Jean communique dans son réseau RSA/ACA. Charles envoie les invitations aux « voisins » du terrain en étendant à la zone « en vent arrière ». Et Pierre diffuse sur les réseaux sociaux.

L'organisation nécessite toujours des bonnes volontés. Merci d'avance à tous ceux qui viendront aider. Vous pouvez vous signaler dès maintenant à Fred.

Les prochaines dates importantes à noter dès maintenant sur vos agendas :

- **Le samedi 18 février : MAULEON CRÊP'AERO. Venez nombreux ! Invitez largement !**
- **Le jeudi 2 mars à 18 heures : réunion du bureau (*exceptionnellement, en raison de la proximité de l'AG, il n'y aura pas de temps convivial ouvert à tous à l'issue*)**
- **Le samedi 25 mars à 18 heures : ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE. Le lieu de la réunion et celui du repas à suivre seront précisés sur la convocation. Merci de ne pas vous dérober à ce rendez-vous important de la vie associative pour que nous ne commencions pas les débats dans l'inquiétude de savoir si le quorum sera atteint...**

Le Secrétaire,

Le Président,